

Fonds d’actions américaines Beutel Goodman, CATÉGORIE B



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d’actions américaines Beutel Goodman que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Beutel, Goodman & Compagnie Ltée au 1 855 247-9954, ou à l’adresse mutualfunds@beutelgoodman.com, ou visitez le www.beutelgoodman.com. Avant d’investir dans un fonds, vous devriez évaluer s’il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU :			
Code du Fonds :	BTG308	Gestionnaire du Fonds :	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée
Date de création de la catégorie :	le 4 octobre 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée
Valeur totale du Fonds au 31 mars 2025 :	2 754 140 402 \$	Distributions :	Revenu et gain en capital, chaque année le 15 décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,17 %	Placement minimal :	5 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds cherche à dégager une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions ordinaires et dans d’autres titres de capitaux propres d’émetteurs américains bien établis.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 mars 2025)	% de la valeur du Fonds
1 eBay Inc.	5,3
2 Gen Digital Inc.	5,0
3 Amdocs Ltd.	5,0
4 Amgen Inc.	4,9
5 Comcast Corp., cat. A	4,8
6 Kimberly Clark Corp.	4,7
7 Merck & Co., Inc.	4,7
8 Medtronic PLC	4,6
9 PPG Industries, Inc.	4,6
10 QUALCOMM Inc.	4,5
Pourcentage total des dix principaux placements :	48,1

Nombre total de placements : 35

Répartition géographique des placements (au 31 mars 2025)	Pondération (%)
Actions	
États-Unis	97,54
Trésorerie et autres	2,46
Total	100,00

Répartition sectorielle des placements (au 31 mars 2025)	Pondération (%)
Actions	97,54
Produits financiers	18,10
Industrie	9,58
Énergie	–
Technologies de l’information	18,19
Consommation discrétionnaire	12,08
Soins de santé	15,72
Matériaux	4,55
Produits de première nécessité	8,34
Services de communication	10,98
Services collectifs	–
Trésorerie et autres	2,46
Total	100,00

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l’argent.

Une façon d’évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s’appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l’argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l’argent.

NIVEAU DE RISQUE

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée estime que la volatilité de ce Fonds est **modérée**.

Ce niveau est établi d’après la variation du rendement du Fonds d’une année à l’autre. Il n’indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l’argent.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n’offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

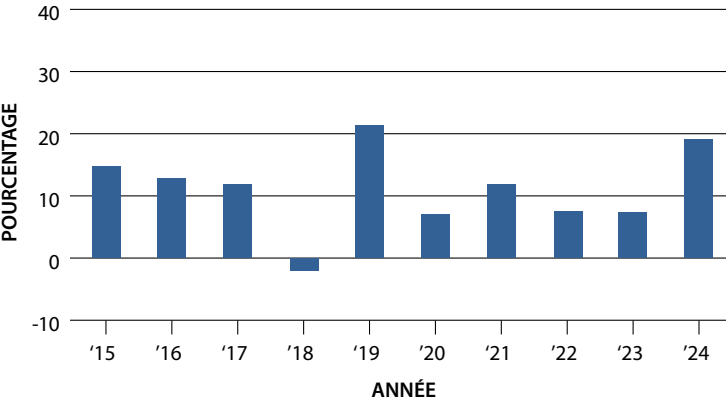
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie B du Fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie B du Fonds de chacune des 10 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 1 de ces années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie B sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,03 %	Décembre 2022	Votre placement augmenterait à 1 150 \$
Pire rendement	-13,89 %	Mars 2020	Votre placement chuterait à 861 \$

RENDEMENT MOYEN

Au cours des 10 dernières années, les parts de catégorie B du Fonds ont généré un rendement annuel composé de 10,95 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 2 473 \$.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- visent un horizon de placement à long terme
- tolèrent un niveau de risque et de volatilité modéré
- recherchent une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres d'émetteurs américains

❗ N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie B du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous devez payer des frais d'acquisition lorsque vous achetez des parts de cette catégorie. Les frais d'acquisition sont les suivants :

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	• Vous choisissez le taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.
	De 0 % à 4 % du montant investi	De 0 \$ à 40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 2,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	
	2,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	
	0,03 %
Frais du Fonds	2,20 %

3. Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

La commission de suivi de 1,00 % est payée à même les frais de gestion. Elle correspond à une somme annuelle de 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'une autre catégorie du Fonds.
Frais de négociation à court terme	Le Fonds peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez si la durée de votre placement est inférieure à 30 jours.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS : Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Beutel, Goodman & Compagnie Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée
20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, C.P. 2005, Toronto (Ontario) M4R 1K8
Téléphone : 416 932-6403 • Sans frais : 1 855 247-9954 • Courriel : mutualfunds@beutelgoodman.com
www.beutelgoodman.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.